



Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance

Paris, le 9 Mars 2010

Communiqué de presse

Les bébés de la FNAPPE disent « non » au décret de Nadine Morano

Plus de 5000 berceaux, 1600 salariés et plus de 10 000 familles : c'est la FNAPPE

La Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance regroupe les acteurs historiques de l'accueil de la petite enfance.

La FNAPPE ne peut pas cautionner le projet de décret concernant les crèches, et doit continuer à défendre la qualité de l'accueil des enfants en crèche et la professionnalisation du personnel.

L'appel à la grève du Jeudi 11 Mars

Face à la dégradation annoncée de l'accueil et de la prise en charge des bébés et jeunes enfants, la FNAPPE a participé aux deux premières manifestations du Samedi 5 Décembre 2009 et du Mercredi 17 Février 2010.

Devant l'absence de dialogue gouvernemental et les incertitudes des futures modalités d'accueil des jeunes enfants qui subsistent toujours, un nouvel appel à mobilisation et à la grève a été lancé pour le Jeudi 11 Mars 2010, 10h30.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le secteur de la Petite Enfance se met en grève et manifesterà à partir de 10h30, depuis le siège de la Défenseure des enfants (métro Glacière) jusqu'à Matignon.

Pourquoi la FNAPPE n'appliquera pas le décret de Nadine Morano

Forte de son expérience de terrain, la FNAPPE défend un accueil de qualité dans les crèches associatives. Aujourd'hui, tel qu'il est rédigé, le projet de décret prévoit une baisse significative dans la qualité de l'accueil et l'encadrement des tout petits, notamment en modifiant deux points cruciaux :

→ La qualité de l'accueil : le décret prévoit d'augmenter de 20% le nombre d'enfants accueillis par les crèches et ce, à personnel équivalent. Cette modification des seuils de prise en charge entraîne une dégradation de la qualité du service auprès des enfants et des familles.

→ La professionnalisation des personnels : le décret entend diminuer de 50% à 40% la proportion des professionnels les plus qualifiés dans les crèches.

Cette double proposition ouvre la voie à une déprofessionnalisation de la filière et brade les conditions d'accueil de nos enfants.

Contact :

Noëlle Buton, Présidente de la Fédération Nationale des Associations pour la Petite Enfance

23, rue Jonquoy – 75014 Paris

Tél : 01 40 50 13 21 – 06 19 99 33 33

Email : contact@fnappe.fr